



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211400205-20260330-2026-035-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2026

Département du Calvados

Commune d'Argences

Extrait de la séance du 30 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 30 mars, à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Marie-Françoise ISABEL, Maire.

Date de convocation : 24 mars 2026

Date d'affichage : 24 mars 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 27

Procurations : 0

Quorum : 14

Etaient présents

Mme Marie-Françoise ISABEL, Maire, M. Thomas LEROY, Mme Lydie MAIGRET, Mme Florence GUERIN, Mme Marianne TURPIN, M. Nicolas ESNAULT, Mme Martine BUTEUX, M. Emmanuel BERTHELOT, M. Emmanuel REINE, adjoints au maire;

M. Jacques-Yves OUIN, M. Adrien LECERF, M. Maxime DEVRIENDT, Mme Stéphanie PACCAUD, Mme Monique SIMONNET, Mme Christelle BEAUDOUIN, M. Eric LEFEBVRE, Mme Stéphanie SALERNO, M. Mathias DUBOURGUAIS, Mme Delphine VAUGEOIS, Mme Anne LEULLIER, M. Michel VALLEE, Mme Lucie BACON, M. Richard MARTIN, M. Michaël VILALTE-HEUZE, Mme Françoise BERTHOME, M. Mickaël ANDRE et M. Philippe OUVRRARD.

Absents avec procuration de vote

/

Absent sans procuration de vote

/

Secrétaire de séance

M. Mickaël ANDRE

Délibération n°2026-035 Avenant à la convention pour la réservation des logements sociaux avec INOLYA

Rapporteur Martine BUTEUX

Par délibération n°2024-002 du 22 janvier 2024, et conformément à loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, une convention a été signée avec le bailleur social INOLYA, afin d'instaurer une gestion des droits de réservation en flux annuel par réservataire.

Il est proposé au Conseil d'autoriser le Maire à signer un avenant, pour réajuster les droits de réservation. Cet avenant est joint en annexe à la présente note.

LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

| | | | | | |
|-------------|----|--------------|---|---------|----|
| Présents | 27 | Procurations | 0 | Votants | 27 |
| Abstentions | 0 | Contre | 0 | Pour | 27 |

- **APPROUVE** la signature de cet avenant ;
- **DONNE POUVOIR** à Madame le Maire ou son représentant de signer les documents correspondants et leurs avenants et plus généralement pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Marie-Françoise ISABEL
Maire

